



PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF DE LANGLADE

ANNÉE 2024/2025

REALISEE PAR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE



La Caf participe financièrement au fonctionnement de la structure.

Sommaire

I) PRESENTATION DE L'ALSH

II) LES VALEURS EDUCATIVES

II.1) Valeurs éducatives des Francas du Gard

II.2) Valeurs promues par l'équipe pédagogique

II.3) Nos objectifs

II.3.1) Nos axes éducatifs et de découverte FRANCAS

II.3.2) Les objectifs de vie quotidienne

III) LA SECURITE

IV) PROJET DE FONCTIONNEMENT

IV.1) Journée type

IV.2) Temps d'hygiène

IV.3) Les sorties et projets

V) EVALUATION

I) Présentation de l'ALSH

Organisateur : FRANCAS DU GARD,
L'Altis 3eme étage, 165 rue Philippe Maupas, 30900 Nîmes

Numéro de déclaration Jeunesse et sport : 0300052AP000624

Objectifs du projet éducatif :

- Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques
- Être et faire mouvement à chaque échelle de territoire
- Être et faire fédération avec le local
- Produire des activités diversifiées, viables et rentables pour la fédération et le Mouvement
- Contribuer à la stratégie fédérale

Date :

Les mercredis de l'année scolaire 2024/2025

Lieux : Centre de loisirs, 5 chemin de Tres Patas, 30980 Langlade.

Type de structure : Centre de loisirs éducatifs sans hébergement.

Mutualisation du centre :

Mercredis : Le centre de loisirs applique le tarif de base aux enfants domiciliés sur Langlade et Saint-Dionisy. Les enfants extérieurs à ces communes ont un supplément de 7€ par journée et 4€ sur de la demi-journée.

Vacances : Le centre de loisirs applique le tarif de base aux enfants domiciliés sur Langlade, Saint-Dionisy et Caveirac. Les enfants extérieurs à ces communes ont un supplément de 7€ par journée et 4€ sur de la demi-journée.

Age des enfants : de 3 ans à 12 ans.

Capacité d'accueil :

Les mercredis : 48 enfants maximum.

- 28 enfants primaires (6 – 11 ans)
- 20 enfants maternels (3 – 5 ans)

Les enfants sont principalement de Langlade mais le CLE peut accueillir aussi des enfants des villages voisins.

Les vacances : 76 enfants maximum

- 48 enfants (6 – 11 ans)
- 40 enfants maternels (3 – 5 ans)

Les enfants accueillis sont de Langlade, Caveirac et Saint-Dionisy et des villages voisins

Descriptif des lieux :

- INTERIEUR : un bâtiment principal composé de deux grandes salles ; une cuisine ; un point douche ; trois locaux sanitaires ; un préau ; une réserve ; deux bureaux administratifs.
- EXTERIEURS : une grande cour partagée en deux par des grillages pour faciliter la surveillance des enfants ; un terrain stabilisé entouré de grillages ; deux jeux à bascule sur ressort.

- SECURITE : le site est sécurisé par des grillages et des murs ; l'entrée est protégée par un portail électrique.
- SUPERFICIE : 3000 m²

Extérieur au centre

- Stade municipal mis à disposition sur demande par la municipalité.
- City stade de la commune.
- Plaine du Moulin

Repas :

Le repas est préparé par deux cuisinières sur place. Le service est réalisé par l'équipe d'animation, de même pour le goûter.

L'équipe pédagogique :

- Téo Rebuffat : Directeur BAFA

Animateurs :

L'équipe d'animation évolue régulièrement.

- Jeanne Bouchire : BAFA
- Alexis Grill : BAFA et formation BPJEPS
- Nadia Aattach : BAFA
- Lena Bouix Campo : Cap petite enfance

Équipe technique :

- Deux cuisinières
- Un agent technique d'entretien

Budget :

Le budget est défini par les Francas du Gard

Activités dominantes :

Les activités proposées sont généralement des grands jeux collectifs, des créations manuelles.

Matériel pédagogique :

Lors des activités, le centre met à disposition :

- Du matériel sportif : ballons, plots, cerceaux, tunnel, table de ping-pong, babyfoot, foulards, ...
- Des fournitures pour les créations manuelles : peintures, encre, pinceaux, tampons, papier crépons, grandes nappes en papier ...
- Pour les temps libres en intérieur : des jeux de société, des jeux de construction, du matériel pour le dessin.
- Pour les petits ateliers individuels basés sur la pédagogie Montessori : bac à semoule, épingles numérotées, ...

Moyens de transport :

Lors des sorties diverses extérieures au village, nous utilisons un bus de la société C.A.R Coopérative des Autocaristes Réunis, avec chauffeur, compris dans le budget transports du centre aéré.

Pour les déplacements au sein du village, nous nous déplaçons à pied.

II) Les Valeurs Éducatives

II.1 – Valeurs éducatives des Francas du Gard

Les Francas du Gard sont une association œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle. Basée dans le département du Gard, cette branche des Francas (Fédération Régionale des Francas) est dédiée à promouvoir l'éducation, la culture et les activités de loisirs pour les jeunes et les familles.

Les Francas du Gard sont engagés dans une approche éducative inclusive, participative et solidaire.

Leurs grands axes (détaillés en II.3.1) :

- **Média numérique**
- **Les loisirs inclusifs**
- **La citoyenneté et participation**
- **Environnement et patrimoine**
- **Sciences et techniques**

II.2 - Valeurs promues par l'équipe pédagogique

Organiser des journées durant lesquelles les enfants viennent passer leurs journées dans un lieu agréable, d'amusement, de rencontre, d'échanges, de découverte, dans une ambiance joyeuse et festive dans le respect du rythme des différentes tranches d'âges.

Nous favoriserons l'apprentissage de la vie en collectivité, de la socialisation et de la responsabilisation. La mission de l'équipe d'animation sera de développer une écoute des besoins de l'enfant. Cet objectif est fixé suite à des constatations et faits réels et favorise ainsi la compréhension de l'autre. Il sera également question de sensibiliser à la mise à l'écart de l'autre.

L'équipe d'animation veillera à ce que l'enfant prenne les bonnes décisions pour répondre à ses besoins. Que ce soit au niveau du rythme de l'enfant, de ses préférences gustatives, son attachement à un objet, son autonomie, mais aussi dans le choix de ses activités.

Notre but pour nous, équipe d'animation, est d'accompagner l'enfant dans ce qu'il souhaite ou ne souhaite pas faire. C'est pour cela que nous serons à l'écoute et ferons attention à ses différents besoins que nous ne négligerons pas.

II.3 - Nos objectifs

II.3.1 – Nos axes éducatifs et de découverte FRANCAS

- Septembre – Décembre : L'art, la culture et le patrimoine :

Faire découvrir l'art et la culture aux enfants joue un rôle fondamental dans leur développement global. L'art et la culture sont des moyens puissants d'expression et d'apprentissage qui nourrissent à la fois la créativité, l'esprit critique, et l'ouverture d'esprit. Voici une description générale des raisons pour lesquelles il est essentiel d'initier les enfants à ces domaines :

Développement et renforcement cognitif et compétence critique, de la créativité, de l'expression personnelle, de la curiosité et l'imagination, apprentissage à la diversité culturelle, transmission des valeurs et du patrimoine.

Faire découvrir le patrimoine aux enfants est un enjeu essentiel pour leur éducation et leur développement en tant que citoyens responsables et conscients de leur environnement. Le patrimoine, qu'il soit culturel, naturel, matériel ou immatériel, représente l'héritage commun d'une société, et transmettre sa connaissance aux plus jeunes leur permet de mieux comprendre leur passé, d'apprécier le présent, et de construire l'avenir.

- Janvier – Février : Média et numérique :

L'utilisation des médias numériques est une compétence incontournable dans la société actuelle. Apprendre aux enfants à utiliser les outils numériques dès leur plus jeune âge les aide à se familiariser avec les technologies qui sont omniprésentes dans leur vie quotidienne et professionnelle future.

- Mars – Avril : Sport et inclusion

Faire découvrir le sport aux enfants, en mettant l'accent sur l'inclusion, est essentiel pour leur développement physique, social et émotionnel. Le sport est un formidable levier d'intégration et de cohésion sociale, en plus de ses bienfaits pour la santé.

L'inclusion dans le sport est bien plus qu'une simple participation : c'est un vecteur d'apprentissage des valeurs de tolérance, de respect et d'égalité. En créant des environnements sportifs inclusifs, on permet aux enfants de s'épanouir tant physiquement que socialement, tout en contribuant à bâtir une société plus juste et respectueuse des différences.

- Mai – Juin : Europe et environnement

Faire découvrir l'Europe et les enjeux environnementaux aux enfants, c'est leur offrir une vision globale et inclusive des défis écologiques actuels. Ils apprennent l'importance de la coopération internationale pour protéger la planète, tout en développant une conscience écologique ancrée dans les valeurs européennes de solidarité, de diversité et de respect de la nature. Cela les prépare à devenir des citoyens engagés, responsables et soucieux de l'environnement.

II.3.2 – Les objectifs de vie quotidienne

- **Responsabiliser les enfants à prendre soin de leurs affaires**

Nous souhaitons qu'à la fin de chaque journée, les enfants puissent être responsables et autonome dans la gestion de leurs affaires. Qu'ils n'oublient pas leurs vêtements, qu'ils les rangent à l'endroit prévu, et qu'ils prennent soin de leurs affaires mais aussi celles des autres.

Moyens :

- Présentation le premier jour aux enfants de ce qui a été mis en place.
- Des affiches, pictogrammes, seront affichées à des endroits stratégiques du centre, afin que les enfants pensent eux-mêmes à aller récupérer leurs affaires.
- Dans la salle d'accueil, chaque groupe d'enfants aura un lieu attribué pour le rangement de ses affaires afin d'éviter la perte et l'échange.
- Dans chaque cour de récréation, il y aura un espace de rangement.
- Après chaque temps de goûter, un temps sera consacré pour que les enfants récupèrent et rangent les vêtements oubliés dans la cour ou les salles.

- **Favoriser la vie relationnelle et le respect de l'autre.**

Entre enfants; entre adultes.

Respecter une personnalité, une origine, un dynamisme, un rythme, un milieu, un handicap, une différence. Nous souhaitons que durant leur séjour chaque enfant est assimilé la notion du respect et du vivre ensemble. Qu'ils arrivent à évoluer à leur rythme dans une collectivité et dans le milieu qu'on leur offre. Nous souhaitons favoriser la vie de groupe, par l'encouragement le soutien de chacun, par le partage, et l'entraide.

Moyens :

- Présentation les premiers jours aux enfants de nos intentions du vivre ensemble, du respect, et des règles de vie.
- Favoriser le dialogue lors des activités nécessitant une mise en place de stratégie ; l'animateur(trice) aura une place de médiateur durant les discussions des enfants, il les aidera pour la prise de paroles, et montrera l'exemple pour prendre en compte les idées de chacun.
- Montrer l'exemple pour développer le dialogue lors des conflits dans la cours et autres. Chaque conflit (mineurs ou majeurs) doit être traité dans le dialogue, l'équipe d'animation sera présente pour aider les enfants à expliquer, à entendre et à comprendre le ressenti de chacun pour apaiser les tensions.
- Nous développerons l'esprit d'équipe durant les jeux, par l'encouragement. L'équipe d'animation doit montrer l'exemple en encourageant les enfants, et faire vivre l'activité.
- Nous adopterons une méthode de « laissez-faire », pour que les enfants puissent se rendre compte d'eux même la possibilité de la non équité lors de jeux nécessitant la formation d'équipe.
- Après certaines activités, nous feront un bilan avec les enfants, pour qu'ils puissent donner leurs avis et ressentis. Nous utiliserons un cahier pour noter leurs retours. Cela nous permet de montrer aux enfants qu'on prend bien en compte leurs avis.
- Nous encouragerons les enfants à réexpliquer les règles des jeux aux autres enfants qui n'ont pas compris.

Il est donc nécessaire pour nous équipe d'animation :

- d'avoir une écoute attentionnée envers le public,
- d'avoir une attitude de référent,
- de ne pas projeter nos problèmes personnels sur le public,
- être conscient des besoins affectifs du public.

- **Permettre aux enfants de s'orienter dans le temps**

- Mise en place de rituels quotidiens.

Les rituels jouent un rôle fondamental dans le développement des enfants, en leur apportant des repères stables et rassurants. Ils permettent de structurer la journée, aidant ainsi les enfants à mieux comprendre et gérer le passage du temps. En intégrant des moments clés, comme le rassemblement du matin, le temps des repas ou le moment du coucher, les rituels offrent un cadre prévisible et sécurisant dans lequel les enfants peuvent évoluer en toute confiance. De plus, ces routines régulières favorisent l'acquisition de compétences importantes, comme l'autonomie, la responsabilité et la gestion des transitions entre différentes activités. À travers ces rituels, les enfants apprennent non seulement à s'organiser, mais aussi à respecter des temps de repos, d'apprentissage et de loisirs, contribuant ainsi à leur équilibre et à leur bien-être quotidien.

II) La Sécurité

Nous utilisons différents outils et feuilles de routes afin d'avoir une meilleure traçabilité du déroulement d'une journée.

III.1 - Nos feuilles de route :

- **Liste d'appel** : Nous utilisons un tableau d'inscription sur lequel sont notées toutes les inscriptions de la semaine et le mettons à jours lors de l'arrivée ou le départ d'un enfant. Ce tableau nous permet d'avoir un suivi réel de l'effectif à toute heure de la journée et une traçabilité de la fréquentation du centre de loisirs.
- **Cahier d'accueil** : Dans ce cahier, tout évènement, informations diverses y sont notés. Toute l'équipe d'animation y a accès. Il nous permet d'écrire les informations données par les familles, mais aussi de retranscrire aux familles ce qui s'est déroulé durant la journée.
- **Cahier d'infirmerie** : Dans ce cahier nous notons tous les soins prodigués aux enfants (date, heure, enfant soigné, blessure, soin, animateur qui prodigue le soin).
- **Fiches sanitaires** : A chaque nouvelle inscription, une fiche sanitaire est remplie par les parents ou tuteurs légaux. Toutes informations concernant l'enfant y sont inscrites (coordonnées, régime particulier, pathologies, remarques diverses...)
- **Les dossiers de Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** : Les enfants nécessitant une prise de traitement peuvent avoir un PAI. Chaque membre du personnel en prend connaissance pour réagir comme il se doit en cas de complication.

III.2 - Contrôle des entrées et sorties des lieux :

L'entrée de L'ALSH est sécurisée par un portail électrique. Durant les temps d'accueil ou dans la journée, chaque entrée est contrôlée en vérifiant l'identité de la personne avec un interphone. Le portail reste fermé et ouvert si besoin. Tout le site est clôturé par des grillages et des murs.

Dans les cours de récréation, des lieux sont interdits aux enfants par sécurité mais aussi car il est difficile de les surveiller. Tous ces lieux sont fermés par des barrières et expliqués aux enfants.

III.3 - Incendies et Intrusions :

En cas d'incendie, nous avons un registre de sécurité incendie dans lequel est noté le rôle de chaque membre du personnel pour l'évacuation. Le personnel connaît l'emplacement des sorties de secours et des extincteurs. Des exercices d'évacuation peuvent avoir lieu.

En cas d'intrusions, nous suivons les consignes de confinement indiqué par la préfecture.

Un mot clef est utilisé pour donner l'alerte. Les enfants en seront informés.

Lors de réunions de préparation, l'équipe d'animation est formée sur les consignes à suivre.

La cuisine est interdite à l'équipe d'animation. Seuls les employés de la commune affectés à la restauration ont le droit d'y travailler.

III) Fonctionnement de l'ALSH

IV.1 - Journées types

07h30-09h30 : Accueil du matin
09h30 : Appel, présentation de la journée
09h30-10h00 : Temps libre
10h00-11h30 : Temps d'animation
11h30-12h00 : Temps libre + appel des enfants
12h00-13h30 : Repas
13h30-14h00 : Temps calme, sieste
14h00-16h00 : Activité
16h00-16h30 : Gouter + appel des enfants
16H30 -18h30 : Accueil du soir

Ci-dessous sont présentés les descriptifs de chaque temps de la journée, encadré par l'équipe d'animation. Nous expliquerons pour chacun la relation adulte / enfant.

• **De 07h30 à 09h30 : Accueil du matin**

Le temps d'accueil est un moment très important de la journée, car les informations concernant les enfants vont être échangées entre l'équipe pédagogique et le parent ou responsable légal.

Un cahier d'accueil est tenu à jour pour récolter les informations diverses (état de santé de l'enfant ou qu'il a pu avoir pendant la nuit, indications pour la sieste, remarques diverses...).

Une liste d'appel sera tenue à jour pour pointer l'arrivée et le départ des enfants.

Ce moment de séparation n'est pas à négliger car l'enfant doit changer de repère lorsqu'il rentre dans les locaux de l'accueil de loisir et qu'il doit laisser partir son parent.

Pendant ce temps les enfants sont en temps libre.

- Un animateur sera à l'accueil avec le directeur où il sera à l'écoute des indications des parents. Il devra aussi pouvoir expliquer le déroulement de la journée ou d'un temps particulier.
- Si un enfant ne veut pas quitter le parent. Nous laisserons d'abord le parent parler à son enfant. Malgré cela, il se peut que l'enfant ne veuille toujours pas quitter les bras du parent (pleurs, cris etc..). Nous adopterons une attitude rassurante pour l'enfant, nous lui expliquerons la journée, et le rassurerons que le parent revient en fin de journée. En dernier recours, nous prendrons l'enfant dans nos bras pour laisser le parent partir.
- Les animateurs n'étant pas à la table d'accueil, animeront ce temps en proposant des jeux d'éveil (gym matinale, danse, chants, ...) tout en répondant aux différents besoins de l'enfant (toilettes, soins, ...) et veilleront à ce que les enfants ne viennent pas déranger le bureau d'accueil. Ils pourront accueillir les enfants, les accompagner ranger leurs affaires.

• **09h30 : Temps d'appel**

- L'appel est fait.
- L'équipe d'animation présente le planning de la journée.
- Les maternelles et les primaires partent en temps libre dans leur cour avec leurs animateurs référents, en attendant que l'activité du matin soit prête.
- L'effectif réel d'enfants est donné à la cuisinière.

• **09h30-10h00 : Temps libres**

Les temps libres se déroulent dans les cours en extérieur selon la Météo.

Même si ce moment est dédié à un temps libre, c'est-à-dire aux choix de l'enfant (jouer avec ses camarades ...), des jeux sont toutefois proposés par les animateurs comme tout au long de la journée (musique, chants, jeux collectifs).

Durant le temps libre un animateur va préparer l'activité, le matériel, la salle. Il faut que tout soit prêt quand l'activité commence à 10h.

Les enfants sont libres de jouer dans le respect des règles du centre. Les lieux interdits par mesure de sécurité (derrière la maison, dans les haies, passerelles, le long du grillage) sont présentés aux enfants. Également ils ont pour consignes de ne pas monter dans les arbres, ils peuvent jouer avec des pierres ou des bâtons dans la mesure où cela reste des jeux calmes.

Un sac à pharmacie est dans chaque cour de récréation pour pouvoir soigner les enfants sur place.

Les enfants doivent signaler aux animateurs dans la cour qu'ils vont aux toilettes, cela permet de savoir où est chaque enfant à n'importe quel moment. Les animateurs comptent régulièrement les enfants. Les animateurs sont placés à des endroits stratégiques pour avoir un visuel sur toute la cour.

Nous veillons à la sécurité morale et physique de l'enfant.

SÉCURITÉ MORALE :

Nous faisons très attention aux disputes, mises à l'écart, moqueries, méchancetés. Nous ne les tolérons pas, et y mettons un terme immédiatement, en leur faisant prendre **conscience de l'impact** de leurs gestes et paroles sur l'autre.

SÉCURITÉ PHYSIQUE :

Tout enfant qui se met en danger physique ou qui met en danger les autres, même s'il n'en a pas conscience, qui est violent (physiquement) ou qui incite les autres, sera repris. Nous lui expliquons les dommages qu'il peut occasionner à lui-même ou aux autres, et les raisons de sécurité.

Pour tout incident grave (blessure, bagarre, insulte vulgaire, geste déplacé, perversité) l'organisateur et les parents sont tenus informés.

La punition peut être une option mais le plus **important** est d'**expliquer et de faire prendre conscience**.

● **10h00 - 11h30 : Activités**

Les activités seront basées sur le planning établi avec les enfants. Elles vont permettre de leur apporter plusieurs valeurs et différents apports. Tels que des apports sensoriels, moteurs, intellectuels, de développement de personnalité, de sociabilisations. Le plaisir de l'enfant doit être présent dans toutes les activités.

Le matin, les animations seront organisées sous forme de stands, offrant aux enfants la possibilité de circuler librement entre les différentes activités proposées. Chaque groupe disposera de deux stands. Pour ceux qui préfèrent ne pas participer, un espace alternatif sera mis à leur disposition avec des activités telles que des jeux de société, de la peinture libre, ou encore des jeux de construction. Cela permet à chaque enfant de choisir une activité selon ses envies et son rythme.

- PHYSIQUES

Selon la météo elles se dérouleront à l'extérieur.

Les activités physiques proposées par les enfants seront réfléchies et préparées à l'avance par un animateur afin que tout soit prêt lors de ce temps (matériel, trousse à pharmacie).

- MANUELLES

Les activités manuelles seront encadrées par les animateurs qui auront une attitude de « faire avec », et de « favoriser l'activité » de l'enfant.

- « faire avec » : les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective) ou chacun de leur côté. L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux.
- « favoriser une activité » : l'animateur intervient en créant un milieu riche pour susciter des idées de réalisations chez les enfants. Il peut être présent pour aider ces réalisations, mais son intervention principale est avant l'activité, en aménageant le milieu de telle sorte qu'il induise des activités dans le thème.

- **12h00 – 13h30 : Repas**

Le moment du repas est un moment de détente et d'échanges, la mission de l'équipe d'animation continue lors de ce temps.

AVANT :

Les tables sont préparées par les cuisinières et les enfants auront à leur disposition : assiettes, verres, couverts, pot à eau, panier à pain.

Le repas du midi commence par un appel nominatif des enfants. Puis par un passage aux toilettes, le lavage des mains (cf. Temps hygiènes). Avant de rentrer dans la salle de repas un animateur contrôlera s'il n'y a pas de chahut aux toilettes.

Un animateur devra contrôler l'afflux d'enfants aux robinets et s'assurer que l'enfant se lave correctement les mains.

Les enfants de maternelles passent en priorité.

Les enfants de plus de 6 ans s'installent où ils le souhaitent.

Les maternelles seront installées à des tables adaptées, un animateur est prévu pour une table de 9 enfants.

PENDANT :

Les cuisinières apportent les plats sur un chariot, et les disposent sur les tables avec l'aide des animateurs.

L'équipe d'animation devra répondre à la demande de l'enfant (service d'eau, de pain, et de nourriture). Le repas restera dans une ambiance correcte et respectable. L'équipe veillera à ce que les enfants parlent normalement (sans crier) en respectant leur voisin, et qu'ils ne se lèvent pas de table sans raison particulière (ex : aller parler à un copain).

L'enfant sera invité à goûter chaque aliment servi (sans pression autoritaire). Si l'enfant ne veut pas, même après négociation, l'animateur n'insistera pas. Les enfants peuvent être autonomes et sont même invités à se servir de l'eau tout seul, même à l'âge de trois ans.

Si un animateur se rend compte qu'un enfant n'a rien mangé de son repas, il devra en référer au directeur et nous le signalerons au parent.

FIN : L'animateur responsable du groupe de maternelle devra inviter les enfants à se nettoyer le bord de la bouche, et assurera lui-même le rangement de sa table.

Les animateurs des autres tables organiseront le rangement de la table avec l'aide de quelques enfants. Lorsque que toutes les tables seront débarrassées et nettoyées, les enfants pourront se lever et rejoindre leurs animateurs respectifs pour la suite de ce moment qui est un temps calme.

- **Temps de repos :**

13h30 – 14h00 : primaires

14H00 – 15h30 : maternelles sieste

Ce temps après le repas est un temps privilégié où l'enfant sera en « jeux calmes » (jeux de société, jeux de construction, jeux avec les jouets mis à disposition, ateliers Montessori) jusqu'à 14h. Pendant ce temps il y a la rotation des pauses des animateurs ;

Les animateurs en salle veilleront à ce que les enfants ne chahutent pas et restent dans des jeux calmes. Ils peuvent également proposer des animations calmes selon leur ambition.

Les enfants qui partent à la sieste (indications des parents, demande de l'enfant), iront aux toilettes, puis récupéreront leurs affaires personnelles pour aller au dortoir.

Lors du coucher, l'animateur pourra raconter une histoire afin d'apaiser les enfants. Il veillera à ce qu'il y ait le silence pour que les enfants se reposent dans de bonnes conditions. Si un enfant ne dort pas, il sera invité à se reposer sans faire de bruits, et au bout d'un moment si l'enfant ne dort toujours pas, il pourra alors se lever pour rejoindre l'activité.

Lors du levé de sieste à 15h30, les enfants seront levés par petits groupes en douceur. L'animateur aidera les enfants à remettre leurs chaussures et les accompagnera aux toilettes si besoins.

Les enfants rejoindront ensuite le reste du groupe pour le goûter.

- **14h00 – 16h00 : Activités**

Nous favoriserons ce temps pour aborder les projets de période. Un espace alternatif sera aussi mis à leur disposition

- **16h00 – 16h30 : Goûter**

Un appel nominatif est réalisé.

Le goûter est préparé par le directeur ou les cuisinières.

Comme avant le repas, les enfants passeront aux toilettes et au lavage des mains.

Puis le service se fera soit dans la cour soit de nouveau dans le réfectoire, et sera distribué par l'équipe d'animation aux enfants qui seront assis.

Les animateurs veilleront à ce que le goûter se passe dans les mêmes conditions que le repas du midi.

- **16h30 – 18h30 : Accueil du soir**

L'accueil du soir fonctionne comme celui du matin mais à l'inverse. Chaque parent aura un retour de la journée de son enfant.

Lors de l'accueil du soir, l'équipe d'animation sera menée à répondre de nouveau au questionnement des parents, où elle expliquera le déroulement de la journée (placement de l'enfant lors d'une activité, si l'enfant a bien dormi, ...). Pour toute information comportementale, récurrente et négative de l'enfant, l'animateur pourra en parler au parent.

IV.2 - Temps d'hygiène

Le temps d'hygiène est un moment important dans la journée car il survient avant chaque repas, après chaque passage aux toilettes ou le passage aux toilettes en lui-même, avant une activité demandant des règles d'hygiène (atelier cuisine). Ce temps permet de transmettre les bons gestes, aptitude, et réflexes à avoir tout au long d'une journée. Mais cela peut concerner aussi le change d'un enfant.

Le passage aux toilettes est libre, l'enfant peut y aller quand il le souhaite sous condition de prévenir un animateur.

L'enfant sera sensibilisé sur l'importance du lavage des mains. Il lui sera indiqué les bons gestes à avoir pour se laver correctement les mains et des affiches seront mises en place.

Les animateurs surveilleront que les enfants respectent l'utilisation des sanitaires de manière appropriée.

Change d'un enfant :

Lorsqu'un enfant n'a pas eu le temps de se rendre aux toilettes, et qu'il nécessite d'être changé, un membre de l'équipe d'animation l'accompagnera au point douche pour qu'il puisse se nettoyer et se changer. Selon l'âge, l'enfant réalisera le geste seul avec ou sans les indications de l'animatrice.

Lorsqu'un enfant ne sait pas s'essuyer tout seul, un animateur le ou la plus à l'aise et qui a déjà réalisé ses gestes délicats, devra donc les pratiquer et les apprendre à l'enfant.

Les affaires souillées seront alors mises dans un sac plastique et restituées au parent.

IV.3) Les Sorties et projets

Pour certaines activités, les enfants vont sortir des locaux pour se rendre dans le village. L'équipe d'animation est formée sur la législation des sorties à pied. Les déplacements se feront en rang deux par deux, du côté droit de la route. Un animateur sera en tête du rang et un à la fin. Les enfants sont informés des consignes de sécurité lors des déplacements à pied.

IV) Évaluation

L'évaluation du séjour est basée sur les objectifs fixés et est évolutive.

IV.1) Objectifs pédagogiques et critères d'évaluation

Objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques sont des repères clés pour mesurer l'impact des activités et des programmes éducatifs. Ils peuvent être évalués en fonction des axes que nous avons définis dans le projet, tels que le développement de la socialisation, l'autonomie, le respect des règles, etc.

Critères d'évaluation :

- **Degré de participation des enfants :** Est-ce que les enfants sont activement impliqués dans les activités proposées ?
- **Évolution de l'autonomie des enfants :** Par exemple, sont-ils plus autonomes dans la gestion de leurs affaires, dans leurs choix d'activités ?
- **Amélioration de la socialisation :** Le comportement des enfants vis-à-vis des autres (respect, entraide, résolution de conflits) s'améliore-t-il au fil du temps ?
- **Satisfaction des enfants et des familles :** Les enfants expriment-ils leur satisfaction ? Les familles sont-elles satisfaites du déroulement des activités et des objectifs atteints ?

IV.2) Évaluation des actions mises en place :

Suivi des activités proposées :

- **Observation directe :** Les animateurs peuvent observer les enfants durant les activités, prendre des notes sur leur engagement, leur plaisir et leur interaction avec les autres.
- **Bilan collectif avec les enfants :** Après certaines activités, un moment de bilan peut être organisé où les enfants donnent leur avis sur ce qu'ils ont aimé, appris et ce qu'ils aimeraient faire différemment.

- **Retours des animateurs** : Les animateurs peuvent aussi échanger sur ce qui a bien fonctionné, ce qui doit être amélioré, et ajuster leurs pratiques en conséquence.

Évaluation des objectifs de développement personnel :

- **Suivi individuel** : Chaque enfant pourrait avoir un petit "carnet de suivi" dans lequel des observations sont notées (autonomie, socialisation, comportement, etc.). Ces carnets peuvent être remplis par les animateurs à chaque fin de période.
- **Entretien avec les familles** : Des points réguliers peuvent être organisés avec les familles pour recueillir leurs impressions sur l'évolution de l'enfant dans des aspects précis, comme l'autonomie ou la relation avec les autres enfants.

IV.3) Méthodes d'évaluation :

Évaluation continue :

L'évaluation ne doit pas se limiter à une date précise. Elle doit être intégrée tout au long du projet afin d'apporter des ajustements en temps réel :

- **Observations quotidiennes** : Les animateurs et l'équipe pédagogique doivent observer les enfants dans différentes situations (activités, temps libre, repas, etc.).
- **Retour verbal** : Les discussions informelles entre les animateurs et les enfants, et les enfants entre eux, peuvent aussi être un moyen de recueillir des informations utiles sur le succès des actions.

Évaluation par des outils spécifiques :

- **Questionnaires de satisfaction** : Distribués aux familles et aux enfants à la fin de chaque période (par exemple, après chaque mois ou vacances), pour avoir une idée de leur ressenti vis-à-vis des actions menées.
- **Grille d'observation** : Une grille peut être utilisée pour évaluer les compétences sociales, l'autonomie, la participation et le respect des règles de chaque enfant sur une période donnée.
- **Bilan écrit** : À la fin de chaque période (par exemple, chaque trimestre ou vacances), un bilan écrit pourrait être rédigé, décrivant les progrès réalisés par les enfants ainsi que les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs.

IV.4) Suivi global du projet :

- **Réunion d'évaluation interne** : L'équipe pédagogique peut organiser une réunion à la fin de chaque période pour discuter des points forts et des points à améliorer, à la fois sur le plan pédagogique et organisationnel.
- **Réunion avec les familles** : Une réunion en fin de période avec les familles pour échanger sur le vécu des enfants, les actions mises en place et recueillir des suggestions pour améliorer l'expérience de tous.

IV.5) Exemples d'indicateurs de réussite :

- **Participation des enfants aux activités** : Taux de participation aux différentes activités proposées.
- **Amélioration du comportement social** : Réduction des conflits, plus d'entraide et de coopération entre les enfants.
- **Autonomie** : Augmentation du nombre d'enfants capables de ranger leurs affaires, s'habiller seuls, ou choisir leurs activités de manière autonome.
- **Satisfaction des familles** : Pourcentage de familles satisfaites suite à un questionnaire de satisfaction.